

MEDIA ADVISORY

AFR 49/06/96F

SÉNÉGAL

Une délégation d'Amnesty International se rend au Sénégal

Une délégation d'Amnesty International, dirigée par M. Michel Frenette, directeur de la section canadienne, et composée de Mme Evelyne Hohoueto, magistrat togolais, et de deux chercheurs de l'organisation, MM. Gaëtan Mootoo et Salvatore Saguès, se rendra au Sénégal du 15 au 31 janvier 1997 afin de rencontrer les autorités sénégalaises et discuter de la situation relative aux violations des droits de l'homme dans le pays.

Depuis la publication en février 1996 d'un rapport d'Amnesty International intitulé : *Sénégal/La pratique répandue de la torture demeure impunie tandis que se perpétuent les violations des droits de l'homme en Casamance*, le Gouvernement sénégalais a annoncé l'adoption de plusieurs mesures positives, notamment la création d'un guichet des droits de l'homme, le vote d'une loi visant à incriminer de façon spécifique les actes de torture tels que définis dans le Code pénal, ou la libération, en décembre dernier, de 56 civils casamançais détenus sans jugement à Dakar depuis avril 1995.

Tout en se félicitant de ces mesures positives, Amnesty International souhaite aborder, avec les autorités sénégalaises, la question de la détention prolongée sans jugement de plus de 120 civils casamançais ainsi que le problème de l'impunité des forces armées, qui se sont livrées, en 1995, à de graves violations des droits de l'homme en Casamance.

La dernière visite d'Amnesty International remonte à juin 1993. A cette occasion, les délégués s'étaient entretenus des violations des droits de l'homme en Casamance avec de hauts magistrats ainsi que des responsables de la sécurité.

Au cours de cette mission, des entretiens sont prévus avec le Chef de l'Etat sénégalais, S.E. M. Abdou Diouf, ainsi qu'avec le Premier Ministre et les ministres de l'intérieur, de la justice et des forces armées.

La délégation envisage également de se rendre en Casamance et d'y rencontrer l'abbé Diamacoune, secrétaire général du MFDC, afin d'évoquer avec lui les graves exactions dont la branche armée du mouvement s'est rendue coupable.

Une conférence de presse se tiendra le 31 janvier 1997, à l'hôtel Tabara à Dakar, à la fin de la mission.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Maimouna Diagne à la section sénégalaise d'Amnesty International (Tél. : 00 221 25 66 53).